

SPORT : une baisse des salaires jusqu'à 15 % l'an prochain au Stade Toulousain

Après l'arrêt des compétitions de rugby, la direction du club du [STADE TOULOUSAIN](#) / **T** : 05.34.42.24.05 et les joueurs de l'effectif professionnel ont trouvé un accord pour une baisse des salaires : les rémunérations de l'effectif professionnel devraient baisser jusqu'à 15 % lors de la saison 2020-2021. www.stadetoulousain.fr